

# Delanoë trébuche sur une vieille pierre

**U**NE bicoque vieille de quatre cents ans, dont le sort a déjà été évoqué par « Le Canard » (20/9), sème la zizanie dans l'équipe Delanoë. Adjointe chargée du Patrimoine, la socialiste Moïra Guilmart s'est plainte auprès de son patron du comportement de l'Office d'HLM (Opac), qui cherche à démolir cette vénérable maison de la rue Basfroi (XI<sup>e</sup> arrondissement) plutôt que de la réhabiliter. Dans une note adressée le 29 août au cabinet du maire, Moïra Guilmart s'alarme du double langage de la Mairie de Paris, qui, souligne-t-elle, sera « *crédible* (...)

*seulement lorsqu'elle se montrera elle-même exemplaire dans les opérations qu'elle initie ou conduit* ». Ce qui est loin d'être le cas du côté de la rue Basfroi...

Les responsables de l'Opac tentent depuis une dizaine d'années d'avoir la peau de cette maison qui a le tort de mordre sur le trottoir et de perturber un projet de construction d'HLM. La démolition est également souhaitée par le président du groupe socialiste Patrick Bloche et le maire MRC du XI<sup>e</sup>, Georges Sarre. Et tant pis si la commission du Vieux Paris (dont les membres sont nommés par Delanoë) s'est « *indignée* » à plusieurs reprises de ce projet de destruction. L'immeuble, qui est resté « dans son jus » depuis 1608, a conservé un bel escalier en bois, un puits remarquable et de nombreuses menuiseries d'époque.

L'été dernier, l'Opac a tenté de passer en force. Le jeudi 29 juin, ses patrons ont déposé une demande de permis de démolir à la Mairie de Paris. Cette procédure est obligatoire, mais elle a le défaut de prendre des mois, un délai qui laisse le temps aux associations de défense du patrimoine de mobiliser leurs troupes. Quelques coups de téléphone à la préfecture de police ont permis de régler le pro-

blème durant le week-end qui a suivi : dès le mardi 4 juillet le préfet a signé un arrêté de péril qui a prescrit la destruction de l'immeuble et rendu inutile la demande de permis de démolir. Dès lors, les bulldozers seraient entrés en action si quelques riverains particulièrement vigilants n'avaient réussi à arracher in extremis un sursis.

Autre surprise : la rapidité avec laquelle le bâtiment s'est dégradé. Comme l'attestent des photos prises par des historiens, le bâtiment paraissait en assez bon état en 1998, alors que l'Opac en était déjà copropriétaire. Le toit, en particulier, semblait dans un état

quasi neuf. Aujourd'hui, il est en partie arraché, les combles prennent l'eau et menacent du même coup la stabilité du bâtiment. Bien entendu, la toiture ne s'est pas percée toute seule, même si les patrons de l'Opac déclinent toute responsabilité pour cette dégradation qui arrange leurs affaires...

Depuis un mois, le dossier se trouve sur le bureau de Delanoë, qui ne sait plus comment régler le problème. Bah ! il suffit d'un peu de patience : encore quelques mois du même régime et la bicoque finira bien par s'effondrer toute seule...

**Hervé Liffra**

CANARD ENCHAINE

du 25 octobre 2006

N° 4487 (page 5)

Sauvegarde du 22 rue Basfroi  
75011 PARIS